

Edito

Bénédicte Lemarié

La généralisation de l'accompagnement éducatif à l'ensemble des collèges à la rentrée 2008 a généré quelques difficultés dues à un démarrage rapide, mais peu à peu les établissements se sont engagés dans une réflexion pour élaborer des projets cohérents avec l'ensemble des dispositifs existants.

De nombreuses questions se sont posées et se posent encore sur les objectifs recherchés, les modalités de mise en œuvre, l'offre possible dans les différents volets.

La question centrale est celle du volontariat des élèves et de la cohérence des dispositifs existants dans une politique d'égalité des chances.

L'accompagnement éducatif ne peut pas tout résoudre, tout proposer. Il n'a pas pour objet d'externaliser la difficulté scolaire de l'enseignement obligatoire. Ce dernier doit poursuivre son rôle pour faire réussir tous les élèves en empruntant des chemins variés. Un état des lieux au niveau national montre d'ailleurs que les élèves les plus en difficulté ne participent pas à l'accompagnement éducatif.

La réflexion des équipes éducatives doit donc tenir compte de ces constats pour proposer une offre répondant à une analyse précise des besoins des élèves. L'idée est donc de passer d'une logique d'offre des intervenants extérieurs à une logique de besoins déterminés par l'établissement. En cela l'accompagnement éducatif s'inscrit dans le projet d'établissement.

Cela implique une lisibilité des objectifs poursuivis, une nécessité de construire avec l'élève un parcours qui tienne compte à la fois de ses motivations et de ses besoins. Il s'agit en quelque sorte de construire du sens non plus seulement au sein de chaque leçon, de chaque discipline, mais sur l'ensemble de la vie scolaire de l'élève.

Le volet sportif s'inscrit dans cette logique sans se substituer aux finalités et objectifs de l'EPS définis dans les programmes et mis en œuvre dans un contexte local exprimé par le projet EPS. Il ne remplace pas les objectifs poursuivis dans le cadre de l'AS où la vie associative, la formation des jeunes officiels et les rencontres inter-établissements sont développées.

Il est une ouverture où l'articulation avec l'existant doit être recherchée. En étant à l'origine des choix, l'établissement est le garant d'une unité, d'une logique de continuité et de complémentarité afin d'atteindre les objectifs qu'il se fixe pour les élèves dont il a la charge. ■

Sommaire de ce numéro

EDITO	Page 1
Les différents dispositifs au service de la réussite des jeunes	Page 2
Au cœur de AS : le collègue Quintefeuille	Page 3
L'accompagnement éducatif	Page 4
Enseigner à des élèves en situation de handicap	Page 5
Observatoire : projets EPS, les outils	Page 7
Paru au B.O.	Page 8
Examens destinés aux enseignants	Page 8
Base d'images 3D	Page 8
Astuces TICE	Page 9
Lettre TIC'EDU en EPS	Page 9

Les différents dispositifs au service de la réussite des jeunes B. Lemarié

Origine	Dispositif	Description	Intervenants
Politique de la ville (Plan de cohésion sociale)	Réussite éducative (appelé aussi programme de réussite éducative) Plan de cohésion sociale rendu public le 30 juin 2004. Loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005.	Soutien individualisé et personnalisé aux enfants de 2 à 16 ans et à leurs familles. Prioritairement dans les ZUS (zone urbaine sensible), ZEP, REP (zone et réseau d'éducation prioritaire). Actions dans les domaines scolaires, sociaux, sanitaires, culturels et sportifs. Hors temps scolaire.	Equipes pluridisciplinaires de soutien : professionnels de différentes spécialités. Partenariat le plus large possible : collectivités territoriales, services de l'Etat, associations...
Politique de la ville	Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) Charte de l'accompagnement à la scolarité. 7 juin 2001.	Aide aux devoirs, apports culturels, accompagnement des parents dans le suivi de la scolarité. Elèves du 1 ^{er} et 2 nd degré. Prioritairement dans les ZUS et REP. Hors temps scolaire.	En collaboration avec équipes éducatives des établissements scolaires.
Politique de la ville	Ecole ouverte Lancée en 1991. Charte de l'Ecole Ouverte 19 décembre 2002 Cirulaire 23.01.2003 (BO N°5 du 30.01.2003)	Ouvrir les collèges et lycées pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis pendant l'année scolaire. Aider les jeunes à modifier leur représentation de l'école, prévenir rupture scolaire, lutte contre la violence. Favoriser réussite scolaire et insertion sociale.	Enseignants et divers intervenants.
Politique de la ville	Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) Mis en place par le comité interministériel des villes du 9 mars 2006. Remplacent les contrats de ville.	Accès à l'emploi et développement économique, amélioration du cadre de vie, réussite éducative, citoyenneté et prévention de la délinquance, santé.	L'ensemble des acteurs locaux.
Ministère de l'éducation nationale	PPRE Loi du 23.04.2005 art.16 Décret n° 2005-1014 (école) et n°2005-1013 (collège) du 24.08.2005 Circ. n° 2006-138 du 25.8.2006. (BO n° 31 du 31.08.2006 et BO n° 32 du 7.09.2006) Circ. n°2006-058 du 30.03.2006 (BO n° 14 du 6.04.2006) Circ. N°2007-011 du 9.01.2007 (BO n° 3 du 18.01.2007) Toutes formes d'actions diversifiées : ATPE (aide au travail personnalisé de l'élève), soutien...	Prévention et accompagnement de la difficulté scolaire lorsqu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et compétences constitutives du socle commun à la fin d'un cycle (1 ^{er} et 2 nd degré). Plan coordonné d'actions, d'une durée déterminée pour répondre aux difficultés d'un élève. Aide pédagogique d'équipe qui implique l'élève et associe sa famille. Rôle essentiel du professeur principal. Coordination par le chef d'établissement. Elève en difficulté sur une ou des compétences du socle commun.	Professeurs. En RAR, collaboration avec enseignants supplémentaires et assistants d'éducation.

Ministère de l'éducation nationale	Accompagnement éducatif Circ. n°2007-115 du 13.07.2007 Circ. n° 2008-080 (collège) et circ. n° 2008-081 (école) du 5.06.2008	Proposé aux élèves volontaires « orphelins de 16h » Hors temps scolaire, durée indicative de 2 heures, 4 jours par semaine. Encadrement du travail personnel, épanouissement. 3 domaines : aide aux devoirs et leçons (aide méthodologique, disciplinaire, projet interdisciplinaires, recherche documentaire). Pratique sportive. Pratique artistique et culturelle. Offre complémentaire aux enseignements.	Aide aux devoirs : enseignants volontaires, assistants d'éducation, autres intervenants compétents. Pratique sportive : enseignants d'EPS, assistants d'éducation sous responsabilité membre équipe éducative, personnels territoriaux filière sportive, partenariats clubs et fédérations. Pratique artistique et culturelle : artiste ou enseignant, associations agréées.
---	---	---	--

L'accompagnement éducatif

Académie de Caen

Par Ludivine LESIGNE

Extrait d'un communiqué de presse - Xavier Darcos 02/12/2008

Bilan de la généralisation de l'accompagnement éducatif pour l'année 2008-2009

« Initié par Xavier Darcos dans le cadre de la promotion de l'égalité des chances, l'accompagnement éducatif d'une durée de 2 heures, sur 4 jours par semaine, pendant toute l'année, est, depuis cette rentrée de la Toussaint, offert à tous les collégiens et aux élèves des écoles élémentaires de l'éducation prioritaire ; cette décision d'extension s'appuie sur le succès remporté par le dispositif proposé dès la rentrée 2007 aux seuls collégiens de l'éducation prioritaire.

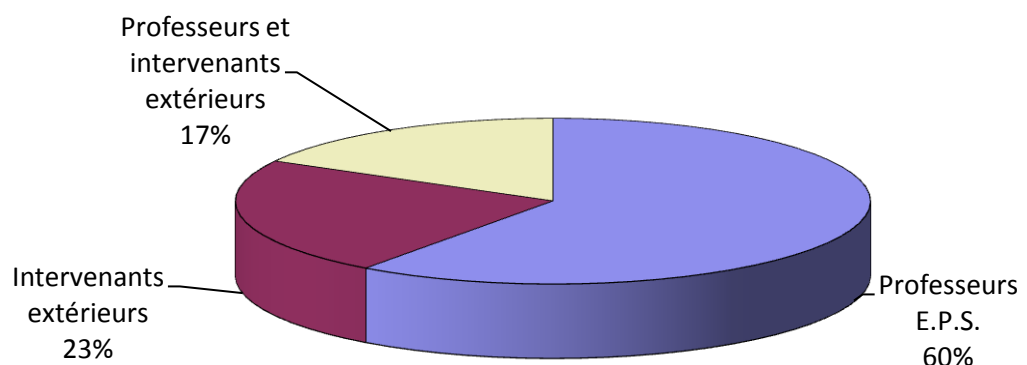
L'accompagnement éducatif s'applique à quatre domaines, selon des formules définies par l'équipe éducative en fonction des besoins des élèves : l'aide aux devoirs, les activités culturelles et sportives, et les langues vivantes depuis la rentrée 2008 pour les collégiens.

710 227 collégiens du public, soit 30% des effectifs, bénéficient du dispositif dans 5 157 collèges ; plus de 4 millions d'heures sont ainsi consacrées à l'accompagnement éducatif par 74 878 intervenants, dont 60,8% d'enseignants, ce qui permet un taux d'encadrement d'un intervenant pour 9 collégiens. »

Les chiffres de l'Académie de Caen :

Dans notre académie, d'après le questionnaire de rentrée du service régional de l'UNSS (concernant le fonctionnement des Associations Sportives) auquel 120 collèges ont répondu sur 150, il apparaît que la moitié des établissements scolaires ont opté dans l'accompagnement pour la pratique sportive, et ce, quelque soit le département.

Les intervenants :



Comme vous pouvez le lire sur le schéma, 60% des heures de pratiques sportives sont menées par les enseignants EPS seuls, 17% par des intervenants extérieurs seuls (ex : entraîneurs de clubs) et 23% des séances sont dirigées mutuellement par un professeur d'EPS et un intervenant extérieur.

Seulement 1/3 des établissements scolaires ont établi une convention avec l'AS ou un club. Et ceux qui l'ont fait avec un club sont ceux dont les séances de pratique sportive sont dirigées par un intervenant extérieur. ■

Au cœur des A.S.

Collège Quintefeuille de Courseulles (14)

Par Sébastien Coudoux

Une AS qui tourne à plein régime...

L'association sportive du collège **Quintefeuille de COURSEULLES** présente des chiffres et des résultats tout à fait remarquables dans le département. Le nombre de licenciés qui s'élève cette année à **230** (population scolaire totale de 460) démontre un dynamisme impressionnant ; un élève sur deux est concerné par une ou plusieurs activités de l'association. La plupart des établissements qui présentent des caractéristiques semblables (situation géographique, environnement....) atteignent en moyenne entre 20 et 30 % de licenciés. De plus, la quantité n'exclut pas la qualité puisque de nombreux résultats forcent le respect.

- ▲ **Volley Ball**, finales académiques dans toutes les catégories en 2009.
- ▲ **Football**, finale académique en Benjamins en 2009 et championnat de France pour les Minimes Filles en 2007.
- ▲ **Handball**, finale départementale pour les Benjamins en 2009.
- ▲ **Gymnastique sportive**, championnat de France en 2007 et 2008 pour les garçons.
- ▲ **Badminton**, champions académiques par équipes benjamins en 2009.
- ▲ **Cross**, une médaille de Bronze en individuel au championnat de France cette année.
- ▲ **APPN**, présence dans les compétitions départementale et académique en Course d'orientation, en escalade et en VTT. Participation au Raid APPN depuis sa création (deux victoires).

A Courseulles, la formation des jeunes officiels est également un objectif primordial : cette année, 96 jeunes ont été certifiés en Handball, Volley Ball, Gymnastique et Badminton.

Enfin, la dynamique sportive est complétée par un esprit associatif bien marqué. **F. Moran**, secrétaire de l'association nous explique que la plupart des licenciés sont assidus et que leur implication au sein de l'AS est très large. Cette année, les licenciés ont par exemple vendu 1500 calendriers UNSS, et la mise en place d'un challenge de la classe la plus sportive récompensant l'investissement et les performances des élèves licenciés à l'AS mobilise les « troupes » en permanence.

Le succès des activités non compétitives (kayak de mer) démontre par ailleurs que les collégiens viennent aussi pour pratiquer ensemble et se faire plaisir.

Disponibilité des animateurs et cercle vertueux :

Si l'AS du collège de Quintefeuille fonctionne très bien, c'est principalement du fait du grand nombre de créneaux proposés et de la diversité des activités. Ainsi, certains pratiquent sur le temps du midi : deux créneaux sont programmés sur trois jours de la semaine. D'autres entraînements se font le soir : 2 le lundi soir et 1 le jeudi soir. L'activité du mercredi est le prolongement logique de cette organisation et selon le calendrier, est réservée aux rencontres ou aux entraînements.

F. Moran explique que la philosophie première de l'association sportive est d'offrir **un maximum de créneaux** et d'activités pour que chaque élève puisse s'investir dans « son AS » et trouve un intérêt particulier afin d'adhérer à un projet collectif. Le

projet d'AS pose celle-ci comme un **lien essentiel** existant entre les cours d'EPS, le projet d'établissement, les élèves des différents niveaux et les adultes de la communauté éducative. Par cela, tous les licenciés de l'AS sont rassemblés autour de **valeurs communes** prônées à la fois par l'UNSS et par la vie au collège.

En termes de pratique sportive, l'objectif principal est de prolonger le travail effectué en EPS et de permettre aux élèves volontaires de se perfectionner dans une ou plusieurs activités. De plus, le fait de programmer des activités sportives non compétitives valorise le **plaisir d'être ensemble et de partager des moments de plaisir et de progrès**.

Il paraît clair qu'une telle organisation implique un investissement important de la part des 4 professeurs d'EPS, animateurs de l'AS : la flexibilité des créneaux proposés, la variété des activités nécessitent un travail approfondi.

Le kayak de mer, une exclusivité Courseullaise...

La situation côtière du collège facilite bien évidemment la pratique des activités nautiques. Aussi l'AS du collège de Quintefeuille propose à ses licenciés de faire du kayak de mer et du bodyboard : en septembre et Octobre, puis en Mai et Juin, direction la plage. F.Moran indique que ces deux activités sont les véritables « fleurons » de l'association et qu'elles sont pour beaucoup dans l'engouement des élèves pour le sport scolaire. L'association dispose de 14 kayaks « sit on top », de deux canoës, de casques, de gilets et de combinaisons courtes pour tous. 30 bodyboards viennent compléter le **matériel digne d'une école de voile**.



Ces deux activités bénéficient également d'une organisation particulière au sein du collège. Les classes de 6^{ème} font l'objet d'un **dispositif spécifique « plein air »** (kayak, Course d'orientation, escalade) au cours duquel les élèves disposent de 12 séances de 3 heures. Dès lors, l'EPS et l'AS se complètent idéalement et beaucoup d'élèves choisissent de prolonger le plaisir le mercredi après midi.

Il s'agit pour la plupart d'entre eux de découvrir une activité ludique et nouvelle qui représente un véritable « moteur » en début d'année. Concrètement, le kayak de mer se décline en deux activités : le surf et la randonnée, programmés en fonction des conditions météorologiques. La formation à la sécurité en mer, la prise en compte des dangers liés au milieu marin représentent un pan important de la formation proposée. Cette activité est intimement associée à la pratique de la natation afin de permettre à tous de participer rapidement.

Quand tout l'établissement est derrière son AS....

Le fonctionnement de l'association sportive du collège Quintefeuille est grandement facilité par l'implication de toute la communauté éducative. Les principaux et adjoints qui se sont succédés ont su comprendre tout l'intérêt de bénéficier d'une AS en pleine santé et participer activement à son développement. La mobilisation des personnels de vie scolaire lors de déplacements multiples est spontanée et aisée. Autre détail qui a son importance, l'établissement assure un accueil des élèves le mercredi midi et le reste de la semaine, les jeunes sportifs peuvent manger en priorité. Les collègues des autres disciplines ont également bien compris l'impact de l'association sur le bon fonctionnement du collège ; les devoirs manqués pour cause de compétition sont rapidement rattrapés.

La mairie de Courseulles prête aussi une oreille attentive à l'AS du collège: mise à disposition rapide des personnels municipaux en cas de besoin (même en urgence), subventions exceptionnelles pour les participations aux championnats de France. F.Moran nous confirme que tous ces détails rendent la vie quotidienne de l'AS beaucoup plus facile.

Souhaitons à l'association sportive du collège de Quintefeuille et à tous ceux qui la font vivre, de poursuivre encore longtemps cette belle aventure. ■

Le collège Saint Exupéry d'Alençon (61) est l'un des EPLE de l'Académie qui a mis en place une U.P.I. (Unité Pédagogique d'Intégration) pour des élèves à déficience cognitive. Certains élèves présentent une trisomie 21, d'autres des formes d'autisme, d'IMC.... Cette année, le dispositif compte 10 élèves. Ce nombre peut paraître faible mais chacun d'entre eux demande une adaptation particulière et une individualisation du parcours scolaire. Dans le cadre de la scolarisation de ces élèves, l'enseignant d'UPI met en place, en concertation avec les professeurs du collège, une scolarisation dans différentes disciplines, dans des niveaux précis, avec des élèves de milieu ordinaire. Le collège St Exupéry accueille aussi en classe ordinaire des élèves présentant d'autres handicaps : visuel (nystagmus ou albinisme), moteur (une élève est IMC (infirmes moteur cérébral) dont l'une des particularités est la rétractation des tendons). Les adaptations mises en place sont non seulement matérielles (besoin d'un ordinateur, d'une coque), mais aussi structurelles, en particulier dans l'aménagement de l'emploi du temps, et par la mise en place de soutien scolaire disciplinaire. Celui-ci permet d'alléger la charge de travail, de libérer des heures pour l'intervention de professionnels de la santé (kinésithérapeute par exemple) et de proposer un peu de temps libre pour d'éventuelles activités de loisir, de repos. Il s'agit donc bien d'une réelle scolarisation, certes aménagée, mais représentant bien plus qu'une intégration.

En E.P.S., la majorité des élèves d'UPI participe régulièrement aux cours. En natation, tous sont scolarisés avec 2 autres classes de 6^{ème}. Dans d'autres cycles, on peut compter jusqu'à 3 de ces élèves. Outre les adaptations matérielles liées au type de handicap, les enseignants doivent également modifier les consignes, parfois à l'extrême, en faisant appel par exemple à un support visuel. En plus de compétences liées à notre discipline, un renforcement des apprentissages réalisés en U.P.I. est recherché au niveau de la compréhension, de la socialisation, de l'acquisition de compétences transversales. L'enseignant doit constamment mettre en œuvre des modalités pédagogiques variées pour rendre accessible l'apprentissage. Pour la latéralité par exemple, mettre le nom des pieds (droit et gauche) sur les chaussures aide parfois considérablement à lever quelques obstacles à la réalisation de la tâche ; Verbaliser une figure géométrique (triangle) pour la redessiner sur le praticable dans le but de placer sa tête, ses mains correctement pour la réalisation du trépid....

Afin de faciliter l'enseignement et l'apprentissage, la classe d'accueil est choisie selon de nombreux critères. Ceux-ci sont discutés pendant les concertations des enseignants concernés : on parle d'Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS). Les priorités se situent toutefois le plus souvent autour de l'âge, du handicap, de l'emploi du temps, des cycles et programmes de chaque niveau de classe, des enseignants de l'équipe pédagogique, etc... depuis 2001, Sophie Bellière est convaincue de l'importance de la scolarisation des élèves en situation de handicap tant pour ces derniers que pour les élèves des classes ordinaires. Certains participent aussi aux activités proposées dans le cadre de l'association sportive (sports collectifs et autres...) Ils prennent aussi part à certaines manifestations organisées par l'U.N.S.S., et pas seulement le handidays (cf. [EPS Actualités n°22](#)). Le projet de l'A.S. s'adapte selon les années au nombre et aux handicaps des élèves licenciés.

Sophie Bellière pense en outre que cette scolarisation est enrichissante pour chacun des acteurs : élèves en situation de handicap bien entendu, mais aussi ceux de milieu ordinaire, personnels et enseignants du collège. Cela se mesure au travers de l'apprentissage à l'acceptation de la différence lors des séances de tutorat allégé (hors cours), ou l'aide et l'écoute visant à rechercher ensemble une solution pour être « comme tout le monde ».

Cela ne doit cependant pas masquer certaines difficultés, en particulier en E.P.S. quant aux ressources pédagogiques. Le matériel spécifique est rare, et il faut bien souvent imagination et bricolage. Pour les élèves trisomiques, l'enseignant doit faire appel à des symboles : par exemple, le triangle pour représenter un trépid en gymnastique, « hauts les mains » pour la roulade arrière). En badminton, pour les déficients visuels, un volant jaune auquel on ajoute des plumes permet à la fois d'être plus visible et d'être légèrement ralenti. Du matériel est attribué en dotation supplémentaire par l'I.A., mais il est souvent difficile à obtenir. L'équipe E.P.S. a acheté des sarbacanes, et emprunte chaque année des fauteuils roulants pour les élèves valides, afin d'encadrer leur mobilité et offrir un rapport de forces équilibré à l'élève en situation de handicap. Mais bien souvent, les enseignants sont confrontés à l'inadaptation des locaux, comme par exemple l'absence de rampes à la piscine, qui comporte des marches et à laquelle les élèves se rendent en bus (inadapté pour des élèves en fauteuil électrique).



Des actions ponctuelles sont organisées pour valoriser les réussites des personnes en situation de handicap. Émeric MARTIN par exemple, membre de l'équipe de France de Tennis de table, sélectionné aux jeux paralympiques de Pékin en 2008 et licencié à Argentan est venu rendre visite plusieurs fois aux élèves du collège pour témoigner de son vécu de sportif de haut-niveau et partager son expérience, sa pratique sportive. Un souvenir inoubliable...

Sophie Bellière conclut en soulignant que la scolarisation des élèves handicapés peut parfois poser quelques difficultés en fonction des disciplines enseignées, notamment en E.P.S., mais les initiatives doivent se multiplier afin d'enrichir les expériences et les solutions afin de permettre à ces élèves de réussir pleinement leur scolarité puis leur vie professionnelle. La scolarisation ne doit plus être pensée comme un obstacle ou un frein aux apprentissages des compétences liées aux programmes, elle doit être encouragée, tentée et reconduite d'année en année. ■

La mise en place des nouveaux programmes collège est l'occasion d'engager une réflexion sur l'évolution des projets d'EPS au sein de chaque établissement. Un groupe de travail a été créé au sein de l'observatoire académique des pratiques afin de produire et de **proposer des outils aux équipes pédagogiques.**

Avant de les utiliser, un certain nombre de précisions semblent nécessaires :

- ▲ Il ne s'agit pas d'une méthodologie générale d'élaboration de projets, mais, plus modestement, d'aider à rénover un projet existant.
- ▲ Plusieurs outils, correspondant à autant de groupes de travail au sein de la commission, sont proposés. Même si nous avons tenté de les relier au sein d'une même démarche, cet ensemble demeure sans doute incomplet.
- ▲ Cela implique que chacun utilisera, et adaptera si nécessaire, les outils qui conviennent le mieux à la situation de son établissement.
- ▲ Si en premier lieu, ce sont les incidences des nouveaux textes sur la programmation d'APS qui ont mobilisé l'attention des participants, il est vite apparu que les modifications qui en découlent doivent être envisagées sur l'ensemble des aspects du projet EPS. En d'autres termes, si le point de départ de notre réflexion concerne la programmation, la rénovation du projet ne peut se limiter à un « toilettage » de celle-ci.

Outils proposés

Proposition de démarche http://www.discip.ac-caen.fr/eps/Projet_EPS/2%20Proposition%20de%20d%E9marche.pdf

Tester son projet http://www.discip.ac-caen.fr/eps/Projet_EPS/tester%20son%20projet.xls

Résumé des programmes EPS collège.
http://www.discip.ac-caen.fr/eps/Projet_EPS/B%20R%E9sum%E9%20des%20programmes%20EPS%20coll%E8ge.pdf

Caractéristiques des élèves
http://www.discip.ac-caen.fr/eps/Projet_EPS/C%20caract%E9risques%20des%20%E9l%E8ves.pdf

Rénover le projet à partir de la programmation
http://www.discip.ac-caen.fr/eps/Projet_EPS/D%20renover%20le%20projet%20a%20partir%20de%20la%20programmation.pdf

Compétences propres et programmation
http://www.discip.ac-caen.fr/eps/Projet_EPS/E%20comp%E9tences%20propres%20et%20programmation.pdf

Compétences méthodologiques et sociales et projet
http://www.discip.ac-caen.fr/eps/Projet_EPS/F%20comp%E9tences%20m%E9thodologiques%20et%20sociales.pdf ■

L'Actualité Nationale

Paru au B.O.

Promotion des personnels

Spécial n°2 – 19/02/2009



Les nouveaux programmes de la voie professionnelle sont parus.

<http://www.education.gouv.fr/pid20873/special-n-2-du-19-fevrier-2009.html> ■

Examens destinés aux enseignants

Certification complémentaire

session 2010

Une certification complémentaire peut être obtenue par les enseignants. Il existe trois secteurs distincts :

- ▲ Les arts (cinéma et audiovisuel, danse, histoire de l'art, théâtre)
- ▲ Enseignement en langue étrangère dans une Discipline Non Linguistique
- ▲ Français seconde langue

Les modalités d'inscription et les rapports de jury sont disponibles sur le site de l'Académie de Caen.

<http://www.ac-caen.fr/bandeau/bandeauExamen.php?page=exam2> ■

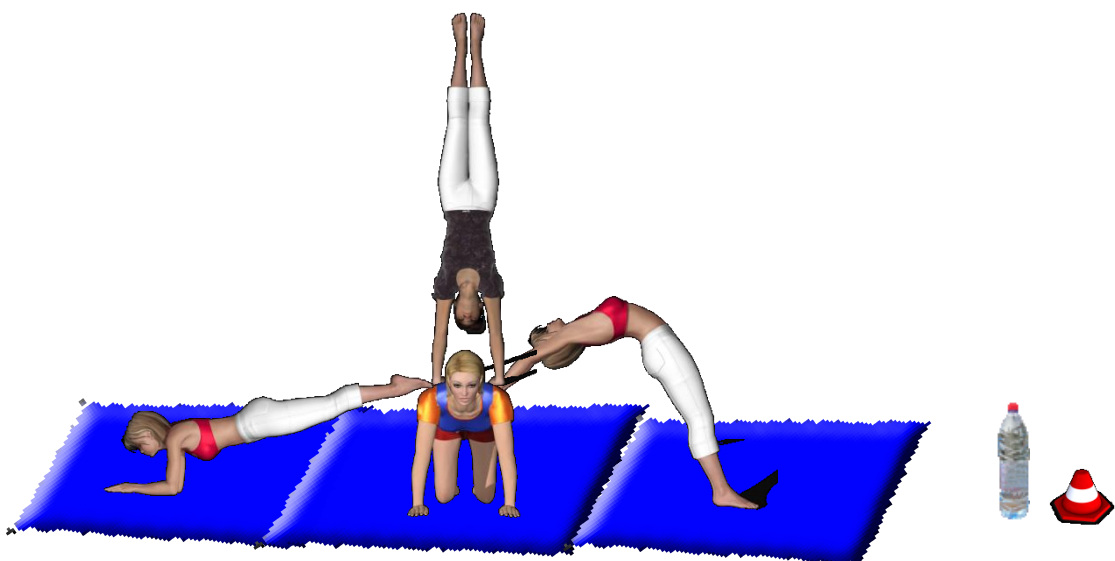


Base d'images 3D

Réalisée par Nathalia Roudneff

Académie de Créteil

Nathalia Roudneff, de l'Académie de Créteil, propose une base d'images en trois dimensions pour illustrer vos préparations de cours, fiches de travail, d'évaluations, etc... il suffit d'ouvrir une simple feuille de traitement de texte ou de calcul et de copier les images disponibles sur le site. Pour les positionner, choisissez dans « habillage du texte » le placement « rapproché », et placez la figurine où vous voulez. Vous pouvez ensuite les superposer les unes aux autres. Un grand nombre d'APSA sont disponibles, ainsi que du petit matériel, et même des accessoires pour les arbitres.



<http://eps.ac-creteil.fr/BaseImages/Album/> ■

▲ le jeudi 07 mai 2009 à l'IUFM de Caen. Se sont réunis les membres des commissions suivantes :

- × TICE
- × Commission projet EPS
- × Commission évaluation
- × Commission handicap
- × GECCO
- × Correspondants BEC ■

Astuces TICE

Nouveau sur le site académique EPS de l'Académie de Caen

Bernard QUESNEL propose une feuille de calcul vous permettant de calculer le poids de chaque prise en fonction de la valeur de la voie et du nombre de prises.


A chaque voie correspond un nombre de prises (numérotées de haut en bas). Quand un élève réalise une ascension, l'observateur entoure pour chaque prise si elle est « touchée », « tenue » ou « valorisée ».

Un bilan objectif de l'ascension de l'élève peut donc être réalisé à l'issue de sa prestation pour lui permettre d'avoir un retour précis et chiffré. Par une analyse de celui-ci, il peut ensuite modifier efficacement ses comportements afin de pouvoir progresser.

<http://www.discip.ac-caen.fr/eps/TICEEPS/indexTICEEPS.htm> ■

Escalade

VALORISEE	TENUE	TOUCHEE	PRISE N°
60,0	58,8	57,7	17
56,5	55,3	54,1	16
52,9	51,8	50,6	15
49,4	48,2	47,1	14
45,9	44,7	43,6	13
42,4	41,2	40,0	12
38,8	37,7	36,5	11
35,3	34,1	33,0	10
31,8	30,6	29,4	9
28,2	27,1	25,9	8
24,7	23,5	22,4	7
21,2	20,0	18,8	6
17,6	16,5	15,3	5
14,1	13,0	11,8	4
10,6	9,4	8,3	3
7,1	5,9	4,7	2
3,5	2,4	1,2	1



Lettre TIC'EDU en EPS

N°7

Au sommaire de la [lettre TIC'EDU n°7](#):

- ▲ des feuilles de calcul pour l'évaluation
- ▲ un témoignage sur l'intégration des TICE en EPS
- ▲ travailler avec un TBI (ou TNI) en EPS
- ▲ une clef usb pour les nouveaux enseignants ■



Nouveautés et informations sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement

